

*Lorsqu'un être meurt, chaque partie dont il est fait  
retourne au lieu qui lui est dévolu: l'âme à Dieu,  
le corps à la terre, et la consolation finit par se trouver  
un peu plus tôt chez les uns,  
un peu plus tard chez les autres.*

Nous avons le très grand chagrin de faire part du décès de Madame

## **Claudine ERDIN-WALTHER**

notre très chère et bien-aimée épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu notre Père a reprise à notre tendre affection, dans sa 78e année, le mardi 12 mai 2015, après de longues années de maladie et de souffrances supportées avec courage et abnégation, mais dans l'espoir de la lumière de la résurrection.

Sont dans une grande tristesse:

Aloïs **Erdin**;

Rémy **Walther** et Arthur **Iff**;

les enfants et petits-enfants de feu André **Walther**;

les belles-sœurs, beaux-frères et famille en Suisse allemande;

les familles parentes et alliées;

les enfants que Claudine a gardés comme maman de jour.

*Jésus dit: je suis la lumière du monde.  
Celui qui croit en Moi ne marchera pas dans les ténèbres,  
mais il aura la lumière de la vie.*

Jean 8,12

La cérémonie funèbre aura lieu le lundi 18 mai 2015, au crématoire de Montoie, Lausanne, à 15 heures, Chapelle B, suivie de l'incinération selon le vœu de la défunte.

Domicile mortuaire: EMS, hôpital de Sainte-Croix.

Domicile de la famille: place du Marché 14, 1450 **Sainte-Croix**.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.